



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 2 juin 2025 à 20h08, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents : Messieurs les conseillers, Gaëtan Gagné, Rodrigue Boulianne, Denis Viel et Réjean Gagné, formant quorum sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absent : Léo Lepage-St-Amand, Jean-Marie Kabera

Est aussi présent, Mme Anne Gobeil Directrice générale et greffière et Jessie Pilote Directrice des loisirs.

Avant l'ouverture, la Mairesse prend la parole pour :

Remercier l'artiste, M. Pierre Durette pour le magnifique don.

- 1- Ouverture
Ouverture de la séance – quorum atteint, séance ouverte à 20h08.
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Présentation de l'état financier 2024 par Mallette
- 4- Première période de questions
- 5- Adoption du procès-verbal du 5 mai 2025
- 6- Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 21 mai 2025
- 7- Adoption de la liste des comptes
- 8- Rapports divers
 - 8.1 Présentation des services municipaux,
 - 8.2 Dossiers des élus
 - 8.3 Dossier MRC
- 9- Info travaux de restauration pont Heppell, MTQ 2025
- 10- Info modification des panneaux signalisations Frenette et 132 est
- 11- Embauche et présentation nouvelle trésorière
- 12- Pétition dos d'âne 1^{ère} avenue
- 13- Fête des moissons bénévoles de l'année 2025
- 14- Renouvellement concours défi fleuri
- 15- Reporté (octrois contrat toiture cossette)
- 16- Changements des calendriers des réunions de conseils
- 17- Dons
- 18- Affaires nouvelles
 - 18.1 Résolution pour mandater la MRC; problématique d'égout rue D'Anjou, Giguère et Cossette
 - 18.2 PIIRL inspection des ponceaux
 - 18.3 Résolution plan d'intervention renouvellement de conduites PI
 - 18.4 PGA-EAU développement des infrastructures
 - 18.5 Bilan de l'eau potable
 - 18.6 Résolution correction problématique refoulement d'égout sanitaire sur la rue Desbiens
 - 18.7 Reconstruction de ponceau du PIIRL
- 19- Correspondance
 - 19.1 Remerciement enseignante polyvalente FORIMONT
- 20- Deuxième période de questions
- 21- Levée de la séance

2025-06-114

M. le conseiller Denis Viel et propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3- Présentation des états financier 2024 par Mallette

Première période de questions

2025-06-115

- 4- Adoption de procès-verbal du 5 mai 2025

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par monsieur le conseiller Réjean Gagné d'adopter le procès-verbal du 5 mai 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2025-06-116** 5- Adoption de procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mai 2025
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'adopter le procès-verbal du 21 mai 2025.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2025-06-117** 6- Adoption de la liste des comptes
M. le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Denis Viel d'adopter la liste des comptes au montant de 257 485,79 \$ et d'en autoriser le paiement.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 7- Rapports divers
- 8.1 Services municipaux
Mme Jessie Pilote fait la lecture de son rapport du mois de mars
 - 8.2 Dossiers des élus
Réjean Gagné : Pour le CCU, résolutions est à venir
Léo Lepage-St-Amand: MADA; Absent
Rodrigue Boulianne : Seigneurie Mon-toit, bonne nouvelle, les logements sont tous loués;
M. Denis Viel :
 - 8.3 Dossiers MRC
La journée de la Matapédia, Activités de la Semaine de la Matapédia
- 11- Embauche et présentation
2025-06-118 M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné d'autoriser l'embauche de la nouvelle secrétaire-trésorière Debby Deschênes.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2025-06-119** 12- Pétition dos d'âne 1 ère avenue
M. le conseiller Denis Viel propose, appuyé par M. le conseiller Réjean Gagné d'autoriser la pose de 2 dos d'ânes sur la 1 ère Avenue.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-06-120 14- Renouvellement concours défi fleuri et arbres patrimoniaux
M. le conseiller Réjean Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Denis Viel de lancer l'édition 2025 du Défi fleuri.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-06-121 16- Changement calendrier des réunions de conseils
M. le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Rodrigue Boulianne d'adopter Nouvel horaire.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-06-122 17- Dons
M. le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par M. le conseiller Denis Viel, d'octroyer les dons suivants :

- Quille Causap : 3 000 \$
- Centre Éclosion : 5 000 \$
- Club Lions : 200 \$
- Gym ArtFitness (cours au parc de la Pointe) : 1 020 \$
- Yvon Sickini : 550\$

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-06-123 18- Affaires nouvelles
18.1 Résolution pour mandater la MRC; problématique d'égout rue D'Anjou, Giguère et Cossette
Considérant que la ville de Causapsal désire corriger la problématique de l'égout sanitaire sur les rues D'Anjou, Giguère et Cossette;
Considérant que des travaux sont admissibles au programme du TECQ 2024-2028;
En conséquence :

Sur une proposition de Gaëtan Gagné
Appuyée par : Rodrigue Boulianne
Il est résolu :

De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer :

- 1- La visite et le relevé terrain complémentaire;
- 2- La révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;
- 3- La conception des plans et devis de même que les estimations préliminaire et définitive
- 4- L'appel d'offres
- 5- La surveillance des travaux
- 6- Le contrôle des sols et des matériaux en chantier

De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin qu'il prépare, au besoin, le devis d'appel d'offres regroupé concernant la réalisation d'une étude géotechnique en lien à ces travaux et autoriser le lancement de l'appel d'offres regroupé.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.
Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.2 PIIRL inspection des ponceaux

Considérant que certains ponceaux, situés sur les routes locales de niveaux 1 et 2 de la Ville et décrits au PIIRL, requièrent une inspection par un ingénieur;

Considérant que la ville de Causapscal désire faire inspecter les ponceaux :

- PC-CAU-156-01+103
- PC-CAU-144-00+362
- PC-CAU-144-01+027
- PC-CAU-144-01+269
- PC-CAU-144-06+558
- PC-CAU-147-00+581
- PC-CAU-147-03+480
- PC-CAU-147-03+524
- PC-CAU-147-03+568
- PC-CAU-147-03+910
- PC-CAU-147-01+604B
- PC-CAU-008-00+178
- PC-CAU-025-00+338
- PC-CAU-025-01+394
- PC-CAU-162-00+405
- PC-CAU-162-01+108B
- PC-CAU-162-01+108A
- PC-CAU-029-01+031
- PC-CAU-006-00+000

En conséquence,

2025-06-124

Sur une proposition de Gaëtan Gagné

Appuyée par Rodrigue Boulianne

Il est résolu de mandater le service du génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer la visite et l'inspection des ponceaux ci-haut mentionnés.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.3 Résolution plan d'intervention renouvellement de conduites PI

Considérant que pour les plans d'interventions pour le renouvellement de conduites (PI) approuvé avant 2019, le

Programme de Transfert pour les infrastructures d'Eau et Collectives du Québec (TECQ) pour l'année 2024-2028 exige

Lorsque tous les travaux prioritaires au PI auront été achevés, qu'un PI à jour soit approuvé par le Ministère avant que la Ville puisse réaliser d'autres travaux de priorité 3 ou de priorité 4 au-delà de 20 % de l'enveloppe de base.

En conséquence :

2025-06-125

Sur une proposition de Gaëtan Gagné

Appuyée par Rodrigue Boulianne

Il est résolu

- de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de mettre à jour, en collaboration

Avec la Ville, le plan d'intervention de renouvellement de conduites (PI) de la Ville;

- d'accepter l'offre de service du Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à taux horaire, estimée

À un montant de 6 300 \$ (environ 70 heures), pour mettre à jour, en collaboration avec la Ville, le plan

D'intervention de renouvellement de conduites (PI) de la Ville. Cette offre de service est sur la base d'un tarif horaire; une

Tarifification horaire et une estimation au meilleur des connaissances actuelles, elle pourrait varier à la baisse ou à

La hausse tout dépendant de la complexité du mandat. Cette offre exclut l'auscultation des conduites ainsi que

Toutes investigations spécifiques des infrastructures en eau.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.4 PGA-EAU développement des infrastructures

Considérant que la Ville de Causapscal reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer

Leur durabilité à long terme ;

Considérant que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs

En état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens ;

Considérant que le programme de Transfert pour les infrastructures d'Eau et Collectives du Québec (TECQ) pour

L'année 2024-2028 offre aux municipalités une bonification jusqu'à 10 % de l'aide financière de leur enveloppe pour les

Municipalités qui respecteront les critères écoresponsables soient:

- l'engagement de la Ville dans une démarche de gestion des actifs municipaux en eau (PGA-EAU) (Bonification jusqu'à de 5%) avant le 31 décembre 2026;

- le dépôt du sommaire général ainsi que la résolution du conseil municipal confirmant l'adoption de son PGA-EAU (bonification jusqu'à 5 %)

Considérant que le Service de génie municipal a soumis, aux municipalités de la MRC, des offres de service à taux

Horaires pour les accompagner dans leur démarche de gestion des actifs en eau et produire leur PGA-EAU;

En conséquence :

Sur une proposition de Gaëtan Gagné

Appuyée par Rodrigue Boulianne

Il est résolu :

- de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de produire, avant le 31 décembre 2026, la démarche de gestion des actifs municipaux en eau de la Ville;

- de mandater le Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin de produire, en collaboration avec la Ville, le plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU) de la Ville;

- d'accepter l'offre de service du Service de génie municipal de la MRC de La Matapédia à taux horaire, estimé à

Un montant de 20 000 \$ (environ 200 heures), pour produire la démarche de gestion des actifs municipaux en

Eau et réaliser le PGA-EAU de la Ville. Cette offre de service est sur la base d'une tarification horaire et une

Estimation au meilleur des connaissances actuelles, elle pourrait varier à la baisse ou à la hausse tout

Dépendant de la complexité du mandat. Cette offre exclut le relevé référencé des réseaux, l'auscultation des conduites ainsi que toutes investigations spécifiques des infrastructures en eau.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.5 Bilan de l'eau potable

Considérant que les données recueillies dans le Bilan de l'eau sont destinées à fournir des informations pertinentes; aux municipalités et au MAMH sur l'usage de l'eau potable au Québec;

Considérant que la production du Bilan de l'eau est une étape essentielle pour mesurer l'utilisation de l'eau potable au sein de notre Ville est un critère d'éco conditionnalité pour soumettre une demande d'aide financière au MAMH;

Sur une proposition de Gaëtan Gagné

En conséquence :

Appuyée par Rodrigue Boulianne

Il est résolu :

- De mandater le service de génie de la MRC de la Matapédia d'effectuer le Bilan de la Ville;

- De compléter le formulaire sur l'usage de l'eau, audit de l'eau (AWWA), besoin d'investissement (PI) et importation des données;

- D'assumer les honoraires professionnels du service du génie de la MRC;

- D'autoriser la direction générale à participer et à transmettre les informations nécessaires à la confection du bilan de l'eau et à signer les documents nécessaires à la présente.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.6 Résolution correction problématique refoulement d'égout sanitaire sur la rue Desbiens

Considérant que la ville de Causapscaal désire corriger la problématique de refoulement de l'égout sanitaire sur la rue Desbiens;

Considérant que des travaux sont admissibles au programme du TECQ 2024-2028;

En conséquence :

Sur une proposition de Gaëtan Gagné

Appuyée par Rodrigue Boulianne

2025-06-126

2025-06-127

2025-06-128

Il est résolu :

De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer :

- 1- La visite et le relevé terrain complémentaire;
- 2- La révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;
- 3- La conception des plans et devis de même que les estimations préliminaires et définitive
- 4- L'appel d'offres
- 5- La surveillance des travaux
- 6- Le contrôle des sols et des matériaux en chantier

De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin qu'il prépare, au besoin, le devis

D'appel d'offres regroupé concernant la réalisation d'une étude géotechnique en lien à ces travaux et autoriser le lancement de l'appel d'offres regroupé.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.7 Reconstruction de ponceau du PIIRL

Considérant que la ville de Causapscal désire réaliser les projets :

- CAU-RAN_A-001- Reconstruction partielle et reconstruction de ponceaux du PIIRL
- CAU-RAN_A-002- Planage et revêtement et reconstruction de ponceaux du PIIRL

Considérant que la Ville de Causapscal désire que ces travaux soient ajoutés au mandat en lien à la résolution;

2021-05-111, soit la réalisation des plans et devis en lien au site 5 du PISRMM;

Considérant que des travaux sont admissibles au programme PAVL volets redressement-sécurisation du MTMD;

Considérant que la réalisation du projet est conditionnelle à l'obtention des subventions demandées dans le cadre de

Ce projet;

Considérant que la réalisation du projet est conditionnelle à l'obtention des autorisations requises;

En conséquence :

2025-06-129

Sur une proposition de Gaëtan Gagné

Appuyée par Rodrigue Boulianne

De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour effectuer, pour les travaux cités au

Préambule :

- 1- La visite et le relevé terrain
- 2- Les plans, devis et estimation préliminaires
- 3- La demande d'aide financière au PAVL

De mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia afin qu'il prépare le devis d'appel d'offres

Regroupé concernant la réalisation d'une étude géotechnique en lien à ces travaux et autoriser le lancement de l'appel

D'offres regroupé.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.8 – Octrois de refinancement à la BANQUE ROYALE DU CANADA

ATTENDU QUE, conformément à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1065 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), la Ville de Causapscal a sollicité des soumissions pour réaliser, par voie d'adjudication, un emprunt D'un montant de 1 208 600 \$, en émettant des billets datés du 09 juin 2025;

ATTENDU QUE la Ville de Causapscal a, en vertu de l'article 555 de la Loi sur les cités et Villes ou de l'article 1066 du Code municipal du Québec, mandaté le ministre des Finances Pour recevoir et ouvrir les soumissions pour tout appel d'offres ainsi effectué;

ATTENDU QUE, puisque ce mandat lui est confié, le ministre ou tout représentant désignés Par lui peut effectuer l'adjudication, sans qu'une résolution du conseil municipal ne soit Requisite;

ATTENDU QU'au terme de cet appel d'offres, le ministre des Finances a reçu les

Soumissions suivantes et procédé à leur analyse :

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

94 200 \$ 3,76000 % 2026

97 800 \$ 3,76000 % 2027

101 900 \$ 3,76000 % 2028

105 700 \$ 3,76000 % 2029

809 000 \$ 3,76000 % 2030

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,76000 %

Direction du financement à long terme

2 - CD VALLEE DE LA MATAPEDIA

94 200 \$ 3,86000 % 2026

97 800 \$ 3,86000 % 2027

101 900 \$ 3,86000 % 2028

105 700 \$ 3,86000 % 2029

809 000 \$ 3,86000 % 2030

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,86000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

94 200 \$ 3,00000 % 2026

97 800 \$ 3,20000 % 2027

101 900 \$ 3,35000 % 2028

105 700 \$ 3,50000 % 2029

809 000 \$ 3,65000 % 2030

Prix : 98,63200 Coût réel : 3,94769 %

ATTENDU QU'en fonction du calcul des coûts réels, la soumission présentée par BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL EST EN CONSÉQUENCE DÉCIDÉ :

QUE, conformément au pouvoir délégué en vertu de l'Arrêté numéro 25 du 20 novembre 2024 du ministre des Finances, l'émission des billets au montant de 1 208 600 \$ par la Ville De Causapscal soit adjugée à BANQUE ROYALE DU CANADA.

2025-06-131

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.9- Nouveau poste d'archiviste pour Élise Lepage

Considérant que la réorganisation administrative; Il est résolu de créer un poste d'archiviste.

2025-06-132

M. le conseiller Denis Viel propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné d'autoriser Le nouveau poste.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.10- Pré-retraite Élise Lepage

Considérant la demande de pré-retraite;

2025-06-133

M. le conseiller Denis Viel propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné d'accepter La pré-retraite d'Élise Lepage selon les modalités proposées.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.11- Affichage poste de secrétaire-trésorière adjointe

Considérant la vacance à combler; il est résolu d'autoriser l'affichage du poste.

2025-06-134

M. le conseiller Denis Viel propose, appuyé par M. le conseiller Réjean Gagné d'autoriser L'affichage du poste.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour, Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller Denis Viel, sous la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.12- Acceptation d'achat plateforme MUNYS

2025-06-135

Considérant le besoin d'optimiser la gestion municipale;

M. le conseiller Rodrigue Boulianne propose, appuyé par M. le conseiller Gaëtan Gagné
D'approuver l'achat de la plateforme MUNYS.

Conseiller Réjean Gagné vote pour, Conseiller Rodrigue Boulianne vote pour,
Conseiller Gaëtan Gagné vote pour, Conseiller vote pour, Conseiller Denis Viel, sous
la présidence de Mme la Mairesse Odile Roy.

Absence : Léo Lepage-St-Amand et Jean-Marie Kabera

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Correspondance

19.1 Remerciement de Mme Martine Coulombe, enseignante à la Polyvalente Forimont, pour le
soutien financier reçu pour un projet de voyage scolaire.

20- Période de questions

21- Levée de la séance

2025-06-136

Monsieur le conseiller Rodrigue Boulianne, appuyé par Monsieur le conseiller Réjean Gagné, que la
présente séance soit levée à 21 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mme Odile Roy, Mairesse